

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 23 mai 1914.)

Par note du 19 mai 1914, la légation de la République dominicaine près la Confédération suisse a informé le Conseil fédéral que le gouvernement de Saint-Domingue a levé le blocus du port de Montechristi; en revanche, le blocus de Puerto Plata est maintenu.

(Du 26 mai 1914.)

Des subventions sont allouées pour les corrections de cours d'eau indiquées ci-après, savoir :

- 1° au canton de *Berne* : le tiers des frais de la correction du ruisseau de Kiesen entre le village et la gare de Kiesen (devis : 28.000 francs; maximum : 9334 francs);
 - 2° au canton de *St-Gall* : le quart des frais de la correction du Hörlisteggraben, à Ste-Marguerite, entre la limite des chemins de fer fédéraux et la route cantonale d'Au à Berneck (devis : 106.000 francs; maximum : 26.500 francs).
-

Il est alloué au canton de *Vaud* une subvention de 20 % des frais du parachèvement du chemin forestier de la Rançonnière, appartenant à la commune de Vallorbe (devis : fr. 14.706,35; maximum : fr. 2941,27).

M. le Dr Christian *Moser*, professeur, directeur du bureau fédéral des assurances, et M. le Dr Hermann *Rüfenacht*, directeur de l'office fédéral des assurances sociales, tous deux à Berne, sont délégués pour représenter la Suisse à la conférence internationale de l'assurance sociale qui aura lieu à Paris du 21 au 24 septembre 1914.

M. Robert *Winkler*, directeur du service technique au département fédéral des chemins de fer, à Berne, est délégué

pour prendre part aux essais des deux freins automatiques continus Compound et Knorr pour les trains de marchandises. Ces essais, organisés par l'administration des chemins de fer prussiens-hessois, commenceront le 11 septembre 1914 sur les lignes Berlin-Stendal et Neuhaus-Probstzella.

(Du 29 mai 1914.)

Il est alloué au canton de *Vaud* une subvention de 40 % des frais de l'endiguement de la Grande-Eau aux Frasses, près du Sépey (devis: 100.000 francs; maximum: 40.000 francs).

Le Conseil fédéral a approuvé les modifications apportées à la loi cantonale sur la chasse du 28 avril 1907 par la landsgemeinde du canton d'Appenzell-Rh. ext. le 26 avril 1914.

Des subventions sont allouées pour les améliorations forestières indiquées ci-après, savoir :

1^o au canton de *Glaris*, pour des travaux estimés au montant total de 78.000 francs au Kirchenstock, appartenant à la corporation du village de Linthal (reboisements et travaux de défense contre les avalanches), soit :

50 % des frais de clôture, chemins et baraquements;	
devis : 2000 francs; maximum . . .	fr. 1.000
70 % des autres frais; devis : 76.000 francs;	
maximum	» 53.200

<i>Subvention maximum totale</i>	<u>fr. 54.200</u>
----------------------------------	-------------------

2^o au canton de *Neuchâtel* : 65 % des frais du parachèvement du reboisement de la forêt de l'Etat en Pouillerel (devis : 4640 francs; maximum : 3016 francs).

Sont nommés :

Premier-lieutenant, le lieutenant d'artillerie Louis de *Sonnenberg*, de Lucerne, attaché à la batterie 72;

Capitaines, les premiers-lieutenants :

François *Sigwart*, d'Horw (Lucerne), à Vevey, commandant de la compagnie 31 de parc de montagne;
Fernand *de Bons*, de Lausanne, commandant du convoi de vivres de montagne III/1 (Valais).

Le capitaine Hermann *Buchner*, de Zurich, chef de la compagnie de fusiliers II/152, est transféré, sur sa demande, de l'infanterie dans le service territorial.

N O M I N A T I O N S

(Du 29 mai 1914.)

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Direction générale.

Inspectorat des chèques et virements.

Aide de première classe : M. Eugène Juvet, de Buttes (Neuchâtel), actuellement commis de poste aux Brenets (Neuchâtel).

o

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1914
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	22
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.06.1914
Date	
Data	
Seite	440-442
Page	
Pagina	
Ref. No	10 080 315

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.